



**OBTENEZ UN DIPLÔME D'ASSISTANT DE
VIE AUX FAMILLES GRÂCE À VITALLIANCE**

Chez Vitalliance, vous avez la possibilité de suivre une formation continue qui débouchera sur l'obtention du diplôme d'Assistant De Vie aux Familles (ADV).

Les avantages :

- Grâce à ce diplôme, vous pourrez atteindre **le niveau 2 de la classification ADV et obtenir un salaire horaire supérieur.**
- Grâce à la formation, vous obtenez de nouvelles compétences et pouvez réaliser de nouvelles missions, ce qui vous permettra d'augmenter vos horaires de travail.
- Vous êtes évidemment rémunéré pendant vos heures de formation.
- La formation est gratuite pour vous !
- Vos frais kilométriques pour aller en formation sont remboursés à hauteur de 0,38€/km, et vos repas à hauteur de 10€ (sur présentation d'un justificatif).

Les conditions :

- Etre en CDI chez Vitalliance (pas de condition d'ancienneté)
- Avoir un contrat de 13h/semaine minimum
- Ne pas avoir un diplôme équivalent Bac +3, quel que soit le domaine
- Avoir 6 mois minimum d'expérience dans l'aide à la personne
- Maîtriser le français à l'écrit et l'oral (niveau 3ème)
- il n'y a pas de condition d'âge pour suivre cette formation
- Chez Vitalliance, nous reconnaissons les compétences des personnes en situation de handicap et leur donnons les moyens d'exprimer tous leurs talents !

Déroulé de la formation :

- Vous pouvez démarrer cette formation toute l'année
- Selon votre expérience, et votre base horaire contractuelle, vous suivrez une formation d'une durée de 220h, 240h ou 300h sur une durée de 7 à 12 mois
- La formation est composée :
 - de 100h d'enseignement théorique effectuées à distance en e-learning, que vous pouvez réaliser de chez vous si vous avez un ordinateur et une

connection internet

- de 16 à 26 jours de formation présentielle en centre de formation (rapprochez-vous de votre agence pour connaître le centre de formation le plus proche de chez vous)
- de 8 à 18h de formation individuelle en binôme chez un ou plusieurs clients, encadrée par un formateur.

Le Diplôme :

Le titre professionnel est composé de 4 “blocs de compétences” :

- Entretien le logement et le linge d'un particulier
- Accompagner la personne dans les actes essentiels du quotidien
- Relayer les parents dans la prise en charge des enfants à leur domicile
- Accompagner la personne en situation de handicap vivant à domicile

Le Programme :

Les formations s'orientent autour des 9 thématiques suivantes :

- Connaissance des publics aidés
- Entretien le logement
- Environnement financier et juridique, interlocuteurs
- Gestes et postures
- La relation professionnelle avec la personne et son entourage
- Le maintien de l'autonomie
- Préparation des repas
- Rôle et missions
- Passage du certificat « sauveteur secouriste du travail » (SST)

Evaluations et Examen :

3 évaluations sont réalisées au cours de la formation.

A l'issue de la formation, vous passez un examen d'une demi-journée.

Il comporte plusieurs épreuves :

- Une mise en situation professionnelle qui permet d'évaluer la maîtrise des gestes professionnels
- Une appréciation de votre dossier professionnel
- Un entretien avec le jury pour vérifier la maîtrise des compétences